

Dans ce numéro

1. Éditorial

Dilemmes éthiques face à la pandémie du COVID 19

And in English

Ethical dilemmas in the face of the covid 19 pandemic

2. Publications récentes

3. Nouvelles parutions

4. En ligne – Online

5. Agenda du mois

6. Master éthique à Strasbourg 2020-2021

7. Cours en ligne « Principes clés des droits de l'Homme en biomédecine »

8. Appel à communications

9. Retenez dès à présent

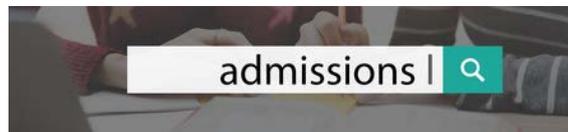
10. L'AAMES

11. Soutenir l'éthique

12. Divers

MASTER ÉTHIQUE STRASBOURG 2020-2021 Candidatures ouvertes sur la plateforme eCandidat jusqu'au 15 juin 2020

**Nouveau parcours international, trilingue, interdisciplinaire
en éthique à la rentrée de septembre 2020 !
Renseignez-vous ! Postulez ! Applications are open!**



Éditorial



Dilemmes éthiques face à la pandémie du COVID 19

En l'absence de traitement connu, la pandémie de Coronavirus qui s'est développée depuis quelques mois oblige chaque pays à réfléchir sur sa manière d'y faire face. Dans cette recherche, la bienfaisance, la liberté des individus, l'équité, le respect de l'autre, la dignité humaine et le partage restent des valeurs éthiques essentielles. Si ces valeurs ne doivent pas être remises en cause, même en temps de crise et dans une course contre la montre pour arrêter la propagation du virus, leur respect est néanmoins mis à mal par le fait que des valeurs d'égale importance s'affrontent dans une obligation de choix pour enrayer la crise sanitaire. Les politiques en premier lieu, au service de la nation et de ses citoyens, se trouvent confrontés à un dilemme : choisir l'immunisation collective ou le confinement de la population. Ces deux choix possibles ont le même objectif, mettre un terme à la maladie. Mais elles n'ont pas les mêmes conséquences et privilégient des valeurs éthiques différentes qu'il convient de clarifier. Le pari d'une immunisation collective naturelle suppose que l'on accepte l'infection d'environ 70 % de la population et donc une mortalité massive. Si on admet un taux de mortalité de 1 à 2 %, l'estimation pour la France serait de 300 000 à 500 000 morts ! Le résultat positif escompté est l'éradication du virus mais au prix de choix impossibles pour déterminer qui peut bénéficier de soins de réanimation. Dans ce modèle, le très large dépassement des capacités hospitalières par l'afflux continu de patients impose de fait une sélection (aussi qualifiée de « tri ») des patients à "sauver", sur des critères qui ne seraient pas uniquement liés à l'état du malade mais par exemple à son âge ou à sa situation sociale. La responsabilité d'une telle priorisation ne peut pas alors reposer sur les seules épaules des médecins dont la mission est de tout mettre en œuvre pour sauver des vies. Et dans cette éventualité, les critères décisionnels doivent alors relever d'une réflexion sociétale. Le confinement, choisi par la France et visant à stopper la circulation du virus et la survenue de nouveaux cas, constitue pour sa part une entrave majeure à la liberté individuelle. Un confinement "pur et dur" aboutissant à la disparition du virus, n'est concevable ni intellectuellement ni en pratique. Ses conséquences économiques et celles de l'isolement des personnes fragiles et vulnérables seraient désastreuses et inacceptables. Aussi, dans la plupart des pays, le confinement est "adaptatif" avec comme objectif principal le contrôle de la circulation du virus de façon à ne pas saturer les capacités de soins en réanimation par les malades développant des formes graves et pour lesquels les seuls critères pris en compte pour justifier leur prise en charge restent bien d'ordre

médical, évitant ainsi toute forme de tri. Dans ce modèle, il est essentiel d'assurer des mesures de protection optimales pour contribuer à la réduction, voire à l'arrêt de la propagation du virus : gestes barrières, port d'un masque, détection des porteurs de virus et mise en quarantaine. L'atteinte évidente des libertés individuelles se doit d'être équivalente pour tous et compensée par l'assurance que tout individu peut bénéficier du même niveau de protection selon un principe de justice. Alors seulement sont réunies les conditions d'un déconfinement efficient, sans discrimination des personnes âgées et/ou fragiles mais nécessitant des efforts de production des masques, des solutions hydro-alcooliques et des tests et donc des financements considérables. Ces conditions permettront au virus de circuler à un niveau moindre pour attendre, de façon contrôlée, la découverte de thérapeutiques efficaces et/ou d'un vaccin signant la fin de cette crise sanitaire majeure.

La recherche scientifique est alors essentielle. Elle fait l'objet en France d'un encadrement réglementaire, éthique et juridique spécifique, notamment par la Loi dite Jardé qui vise une protection des patients inclus, ainsi qu'un respect de leur libre consentement et autonomie. La loi Jardé propose une catégorisation en 2 groupes, les Recherches Impliquant la Personne Humaine (RIPH) (recherches interventionnelles) et les Recherches non interventionnelles sur données médicales. Une évaluation des aspects éthiques des RIPH et recherches non interventionnelles est assurée respectivement par les Comités de Protection de Personnes (CPP) et les Comités d'Éthique locaux, hospitaliers et/ou universitaires.

Par Guy Freys¹, Anne Danion-Grilliat², François Claus³

And in English

Ethical dilemmas in the face of the covid 19 pandemic

In the absence of a known treatment, the coronavirus pandemic that has developed over the last few months is forcing each country to reflect upon ways of handling it. In this research effort, beneficence, individual freedom, equity, respect for others, human dignity and sharing, remain essential ethical values. While these values ought never to be called into question, even in times of crisis and in a race against time to stop the spread of the virus, their respect is nevertheless undermined by the fact that values of equal importance stand opposed on the path to choosing the right method for stemming the health crisis. Politicians, whose primary responsibility is to be at the service of the nation and its citizens, are faced with a dilemma: to choose either mass immunization or the quarantine of the population. These two possible choices have the same objective, that is, to put an end to the disease. However, they do not have the same consequences and, they favour different ethical values which need to be clarified. Betting on a natural collective immunization implies accepting the infection of about 70% of the population and consequently, a massive mortality. If we accept a mortality rate of 1 to 2%, the estimate for France would be anywhere from 300,000 to 500,000 deaths! The expected positive result is the eradication of the virus but at the price of intractable choices as to who can benefit from intensive care services. In this model, the continuous influx of patients exceeding hospital capacities by a very large margin means that a selection (also known in French as "*tri*" meaning a kind of sorting) of patients into those to be "saved" and others, must be made on the basis of criteria that are not solely based on the patient's condition but also, for example, on her/his age or social situation. The responsibility for such prioritization cannot then rest solely on the shoulders of doctors whose mission is to do everything possible to save lives.

Where this case stands, the decision-making criteria must be based on societal reflection. The quarantine, chosen by France and aimed at stopping the circulation of the virus and the occurrence of new cases, is a major obstacle to individual freedom. A "pure and hard" quarantine that would lead to the disappearance of the virus is not conceivable either intellectually or in practice. Its economic consequences and those of isolating fragile and vulnerable people would be disastrous and unacceptable. Also, in most countries, confining the population is "adaptive" with the main objective of controlling the circulation of the virus

¹ Ancien Praticien Hospitalier de Réanimation Chirurgicale, Membre de l'Unité d'Éthique Clinique des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

² Professeur Émérite de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à la Faculté de Médecine de Strasbourg, Ancien Chef du Pôle de Psychiatrie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Présidente du Conseil d'Orientation du Site d'Appui Alsacien de l'Espace Régional Éthique Grand Est

³ Professeur des Universités-Praticien Hospitalier en Odontologie Pédiatrique, Président du Comité d'Éthique des Facultés de Santé et des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Co-responsables de la Cellule COV'Éthique des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

so as not to saturate the capacities of intensive care units for patients who develop serious symptoms and for whom the only criteria taken into account to justify their care remain medical, thus avoiding any form of selection. In this model, it is essential to ensure optimal protective measures to help reduce or even stop the spread of the virus: physical distancing measures, wearing of masks, detection of virus carriers and quarantine. The obvious infringement of individual freedoms must be equivalent for all and compensated for by the assurance that every individual can benefit from the same level of protection according to a principle of justice. Only then do we meet the conditions for relaxing the quarantine, without discrimination against the elderly and/or frail. However though, such measures require efforts; to produce masks, hydro-alcoholic sanitizers, and massive testing, which all involve considerable funding. These conditions will allow the virus to circulate slower, in a controlled manner, while we await the discovery of effective therapies and/or a vaccine that will signal the end of this major health crisis.

Scientific research is therefore essential. In France, it is subject to a specific regulatory, ethical and legal framework, notably regulated by the so-called Jardé Law, which aims to protect patients, including those who participate in research protocols, and the respect for their free consent and autonomy. In this wise, the Jardé law provides for a categorization of research in 2 groups, namely: Research Involving the Human Person (RIHP) (interventional research) and Non-interventional Research, which is based on medical data. An evaluation of the ethical aspects of RIHP and non-interventional research is carried out respectively by the Protection of Persons Committees (PPC) and the local, hospital and/or University Ethics Committees.

Par Guy Freys,¹ Anne Danion-Grilliat,² François Clauss³

Translation Mic Erohubie

Publications récentes

Relire le relié
Michel Serres



Le Pommier

Michel Serres, *Relire le relié*, Paris, Le Pommier, 2019, 256 p.

Il y a un an, le 1^{er} juin 2019, mourait Michel Serres. Deux jours avant sa mort, il envoyait à son éditrice le manuscrit du présent livre. Il l'a placé sous le signe de la synthèse : synthèse des savoirs et des aspirations, qui occupe le premier chapitre (la monnaie, l'alphabet, la géométrie d'un côté, « l'âge axial » des civilisations de l'autre) ; synthèse des recherches de toute une vie (l'auteur revient sur quelques-uns de ses 35 livres publiés). Au milieu, la religion, dont le titre déplie les deux étymologies verbales alléguées : *relegere, religare* ; et qui accompagne elle aussi toute sa vie : il date son livre, à la fin, de « Agen 1945

Vincennes 2019 ». 1945, c'est l'adolescence (il a 15 ans) – et il écrit : « la religion de mon adolescence me manque ; je reste inconsolable de l'avoir perdue » (p. 213) – et 1945, c'est en même temps Hiroshima. Le deuxième chapitre porte une thèse forte : s'il n'y a pas d'être humain naturellement bon ou mauvais, « le collectif, quant à lui, porte toujours la responsabilité du Mal » (p. 112). Cette thèse fait que le troisième chapitre, intitulé « Le problème du mal », est dénué du moralisme qui accompagne souvent les interpellations individuelles. Michel Serres constate la présence du mal, qu'il identifie à la violence, elle-même traitée comme une forme d'énergie. Dans l'impuissance avérée du collectif à ne pas reconduire la violence, il voit la possibilité paradoxale d'une ouverture « verticale », en laquelle se ranimerait « l'universel des relations » (p. 199).

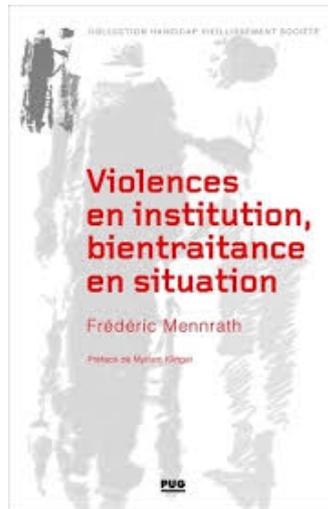
René Heyer, Enseignant chercheur émérite, professeur d'éthique et de théologie morale

¹ Former Hospital Surgical Intensive Care Practitioner, Member of the Clinical Ethics Unit of Strasbourg University Teaching Hospital.

² Emeritus Professor of Child and Adolescent Psychiatry at the Faculty of Medicine of Strasbourg, Former Head of the Psychiatry Department of the University of Strasbourg Teaching Hospital, President of the Orientation Council of the Alsatian Support Site of the *Espace Régional Éthique* (Regional Space for Ethic) of the *Grand Est* Region.

³ University Professor - Hospital Practitioner in Pediatric Dentistry, President of the Ethics Committee of the Health Faculties of the University of Strasbourg Teaching Hospital.

Co-heads the *COV'Éthique* Unit of the University of Strasbourg Teaching Hospital.



Frédéric Mennrath, *Violences en institution, bientraitance en situation*. Préface de Myriam Klingler, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Handicap, Vieillesse, Société », 2019, 248 pages, 21 €

Docteur en sociologie, consultant et formateur en établissements universitaires, sanitaires et médico-sociaux, l'auteur propose avec cet ouvrage une enquête menée dans seize établissements sociaux et médico-sociaux (EHPAD, IME, MAS, ITEP, MECS...), s'intéressant à la manière dont les trente-cinq professionnels interrogés gèrent au quotidien les situations de violence auxquelles ils sont confrontés. Il reprend des éléments d'entretiens et en propose une analyse sociologique et éthique. Notre collègue de l'Université de Strasbourg, Myriam Klingler, résume bien dans sa préface, « l'intérêt heuristique de la méthode retenue ici [qui] réside dans le traitement 'en situation' des violences en fonction des

contextes et des protagonistes présents », tout en proposant « conjointement à cette approche situationnelle, un important travail conceptuel » éclairant les différents niveaux de conflits et de violences mais aussi l'inventivité des professionnels (et leurs difficultés) pour négocier et les résoudre.

L'introduction présente le projet. Elle précise le vocabulaire autour de la violence et de maltraitance, mais aussi de la bientraitance censée offrir une approche positive. Elle définit la méthode d'analyse des interactions retenue pour ce travail : « l'individu et la situation ne sont pas considérés comme deux entités séparées, l'un et l'autre interagissent dans un mouvement circulaire ».

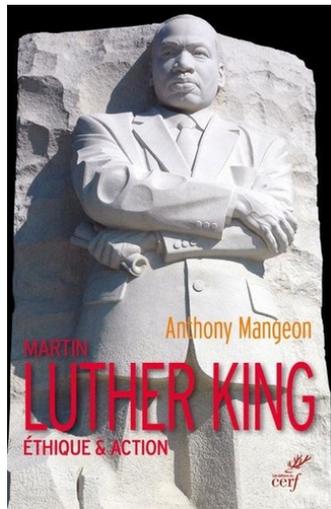
L'ouvrage lui-même est construit en cinq chapitres. Le premier analyse les situations de violence telles qu'elles se vivent aujourd'hui, dans un contexte en mutation où, à côté des violences faites aux accueillants et celles issues de l'interaction, les professionnels sont aussi confrontés à un sentiment de crise de l'institution, avec manque de reconnaissance, primat d'une logique gestionnaire, normalisation des pratiques, l'impossibilité parfois de faire « ce qu'il faut », jusqu'à avoir l'impression d'être contraints à des pratiques maltraitantes, et d'être démunis, en situation d'échec, d'impuissance... Pour autant, et c'est l'objet du second chapitre, le signalement ne va pas de soi, à cause des représentations de la violence et de la maltraitance, d'une perception différenciée des niveaux de gravité, mais aussi à cause des freins divers au signalement, à cause de protocoles peu efficaces, et puis – chapitre 3 – en raison des seuils de tolérance et d'une hiérarchie des légitimités discutée en équipe, ou à partir de regards extérieurs (stagiaires, management). Il en résulte – chapitre 4 – des zones de tolérance partagée avec élaboration de compromis allant du « ne rien dire, ne rien faire », à « en discuter entre collègues » jusqu'à « en informer la hiérarchie ». Le dernier chapitre essaye de répondre à ces zones de tolérance partagée car « au-delà de la difficulté à s'entendre à propos d'une représentation de la violence, la définition d'un seuil de signalement recouvre d'autres enjeux : notamment ceux liés à la difficulté de trahir ou non ses collègues, voire de se trouver à la fois face à des usagers violents et dans une institution dont le fonctionnement est perçu comme violent. » Trahison, conflits de loyauté, arrangements avec la violence, l'auteur propose d'en sortir en inventant « un espace de délibération collective qui est potentiellement créateur de changement des représentations et de nouvelles pratiques, mais aussi un moyen de résister à leur standardisation. »

Belle enquête, très riche, posant bien les problèmes, elle intéressera tous ceux et celles qui travaillent dans ces structures ou qui y réfléchissent (enseignants et étudiants en intervention sociale).

Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE

Anthony Mangeon, *Martin Luther King, Éthique & Action*, Paris, Cerf, 2020, 238 pages, 18 €

Professeur de littératures francophones à l'Université de Strasbourg, spécialiste de l'Amérique noire, Anthony Mangeon nous propose avec cet ouvrage de revisiter la figure de Martin Luther King. Ce pasteur noir, Prix Nobel de la paix en 1964, assassiné le 4 avril 1968 est certes passé à la notoriété, mais sans doute n'est-il pas suffisamment connu. Le présent essai apporte divers éclairages à partir de neuf questions comme autant de chapitres : d'où vient-il ? Quel élève fut-il ? Quel leader devint-il ? Quelles étaient ses convictions et ses ambitions politiques ? Est-il l'auteur de ses livres et discours ? Avait-il une vocation de martyr et de prophète ? Comment résumer sa pensée ?



Quelle est sa postérité ? Que dirait Martin Luther King aujourd'hui ? Force est de le reconnaître : nous sommes loin du style « classique » des biographies en événements. Certes, celle-ci n'est pas absente : on la trouve sous forme de « repères biographiques et historiques » sur quelques huit pages en fin d'ouvrage, à côté du must bibliographique et d'un glossaire. En fait, beaucoup d'éléments biographiques sont connus mais pas les réponses aux questions de ces chapitres qui pourtant nourrissent la curiosité de tout lecteur.

Et il faut reconnaître que sous la plume d'Anthony Mangeon, la figure de Martin Luther King, loin de toute hagiographie, revêt des traits fort contrastés ! Le futur pasteur baptiste se fait baptiser à cinq ans, non cependant dans « un élan de foi, mais pour un désir enfantin de ne pas être devancé par ma sœur » ! Il grandit dans une famille éduquée tout en étant fortement marqué par le contexte économique et politique de la communauté noire à Atlanta. Il trouve des penseurs

tutélaires en Thoreau, Rauschenbusch, Niebuhr, Kelsey... et soutiendra une thèse de doctorat en théologie en 1955. Mais après sa mort, on constatera cependant que cet écrit et un certain nombre de ses discours ne sont pas exempts de plagiat... King devient un orateur hors pair mais aussi un stratège politique de première importance, interlocuteur privilégié des puissants en faveur des noirs, mais aussi, plus largement, des pauvres, des petits, s'appuyant sur la Bible tout en se démarquant du fondamentalisme religieux de l'évangélisme baptiste. Il est ordonné pasteur à 19 ans (en 1948) ! Il se déplace énormément, frise le burnout à maintes reprises. Et surtout, s'il séduit des foules, il hérisse (et c'est peu dire) les blancs, on tente de le salir, de l'accuser d'être communiste, et l'on attend à maintes reprises à sa vie avant que la dernière tentative ne réussisse à le tuer. Sa tactique de non-violence inspirée de Gandhi s'appuie sur la « désobéissance civile qui dénie toute pertinence à des lois ou à des coutumes injustes et discriminatoires, ainsi que toute compétence aux instances officielles censées les défendre ou les incarner. » Les formes d'actions sont donc les boycotts, les *sit-in* et les grandes marches.

Quelle postérité ? Dès 1977, ses cendres sont transférées au site national historique. Sa figure est patrimonialisée avec le jour férié Martin Luther King Jr le 3^e lundi du mois de janvier. Parmi ses héritiers, Barack Obama en prend et en laisse, si l'on peut dire.

Au final, voilà une figure à revisiter ! Un livre facile à lire et qui renouvelle le récit du pasteur assassiné.

Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE

En ligne - Online

En ligne - Online



À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr>, sur la page web Canal C2 Éthique ou sur les sources indiquées ci-dessous :

- À partir du 10 février « **Pédocriminalité et dispositif juridique** ». Magalie Nord Wagner (unistra) invitée de Marie-Jo Thiel : <https://rcf.fr/culture/histoire/pedocriminalite-et-dispositif-juridique-dans-l-histoire>

- Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2020 sur le thème « **Quel humain pour demain** » : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/programme-2020/>

- Les vidéos des conférences plénières et tables rondes du Colloque « **Mort traumatique, deuil traumatique** » directement à l'adresse suivante : <http://www.canalc2.tv/video/15625>

- **L'Église face aux abus sexuels sur mineurs**, Marie-Jo Thiel au micro de Laetitia de Traversay, sur RCF - *Des livres et vous* - Émission du 27/09/2019 (durée : 15 mn) : <https://rcf.fr/culture/livres/l-eglise-face-aux-abus-sexuels-sur-mineurs>

- **Forum européen de Bioéthique « Mon corps est-il à moi ? » du 28 janvier au 02 février 2019 à Strasbourg** : Le replay est accessible sur la chaîne YouTube du FEB : <https://www.youtube.com/user/FEBioethique>

- Depuis samedi 27 avril 2019 à février 2020, émission hebdomadaire « **Au-delà des abus** », **RCF Alsace**, diffusion tous les lundis à 19H12 (durée 15') – présentation **Marie-Jo Thiel**. Son invitée à partir d'octobre 2019 est Anne Danion-Grillat : <https://rcf.fr/spiritualite/au-dela-des-abus>

- **Les Rencontres de bioéthique à Sciences Po : Bioéthique, des défis politiques et sociétaux ?** Captation de la soirée organisée le 19 février à Sciences Po Paris, dans le cadre des États généraux de la bioéthique : <http://www.espace-ethique.org/ressources/captation-int%C3%A9grale/les-rencontres-de-bio%C3%A9thique-%C3%A0-sciences-po-bio%C3%A9thique-des-d%C3%A9fis>

- Émission RCF Alsace « **L'heure de Talitha** » par Talitha Cooreman-Guittin, le lundi à 12H20 dans "Bienvenue chez vous !" : <https://rcf.fr/vie-quotidienne/alsace-lhumeur-de-talitha>

- Émission RCF Alsace « **Eurêka** » : Sciences, découvertes, recherches... Tout comprendre et tout apprendre grâce à Eurêka ! Chaque mardi à 11h00 et à 20h00. Le deuxième mardi du mois, le CEERE est partie prenante. Écoutez : <https://rcf.fr/culture/eureka>

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web [Canal C2 Éthique](#).

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la [Fondation Ostad Elahi](#) des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv

Agenda



Mardi 2 – Les Rencontres Covid-19, éthique et société - Espace éthique Ile de France

Thème : La démocratie à l'épreuve d'une crise sanitaire

Lieu : **De 18h00 à 19h30 - Visioconférence**

Mardi 9 – Les Rencontres Covid-19, éthique et société - Espace éthique Ile de France

Thème : Y aura-t-il une société de l'après ?

Lieu : **De 18h00 à 19h30 – Visioconférence**

Du Mercredi 17 au jeudi 18 – Réunion du réseau international 2020

Thème : Les approches féministes de la bioéthique (colloque virtuel)

Lieu : Philadelphie, États-Unis

Du Vendredi 19 au dimanche 21 – 15^{ème} Congrès mondial de bioéthique 2020

Thème : Bioéthique (colloque virtuel)

Lieu : Campus de l'Université de Pennsylvanie, États-Unis

Master éthique à Strasbourg 2020/2021



Candidatures ouvertes sur la plateforme eCandidat jusqu'au 15 juin 2020 ! Un master en éthique interdisciplinaire, pourquoi pas vous ? [Renseignez-vous et inscrivez-vous \(cliquez\) !](#)

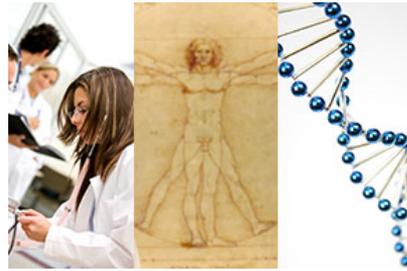
NOUVEAU : MASTER TRILINGUE (FR-DE-EN) INTERDISCIPLINAIRE EN ÉTHIQUE dès septembre 2020, plus d'information en ligne !

Master in Ethics 2020/2021

Applications for an international Master in interdisciplinary Ethics (Fr-En-De) are opened until June 15, 2020. [More information on our website, click!](#)

NEW: Master in Interdisciplinary Ethics opens at the start of academic year in September 2020! [More details online!](#)

Cours en ligne sur les « Principes clés des droits de l'Homme en biomédecine » HELP



La pandémie actuelle de COVID-19 impose des contraintes extrêmes sur les systèmes de santé dans tous les États. Le nombre croissant de patients gravement malades pose des défis éthiques majeurs auxquels les professionnels et les autorités compétentes doivent faire face. Des décisions difficiles doivent être prises au niveau de la société dans son ensemble, comme au niveau individuel, dans le cadre des soins de santé. Comme l'a

souigné le Comité de bioéthique du Conseil de l'Europe (DH-BIO) dans sa déclaration rappelant les principes fondamentaux qui doivent guider les décisions et les pratiques médicales dans le contexte de la pandémie actuelle, il est essentiel que ces décisions répondent à l'exigence fondamentale de respect de la dignité humaine et que les droits de l'Homme soient respectés pour garantir que ces situations n'accroissent pas les vulnérabilités existantes et ne conduisent pas à des discriminations dans l'accès aux soins de santé.

Dans ce contexte, nous aimerions attirer votre attention sur le cours en ligne sur les « Principes clés de droits de l'Homme en biomédecine », développé par l'Unité de bioéthique et le programme HELP (Éducation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit) du Conseil de l'Europe.

Le cours s'adresse aux professionnels du droit et de la santé. Il peut aussi être utilisé comme matériel de formation par les étudiants en santé et en droit, le personnel des institutions nationales des droits de l'Homme (bureaux du médiateur), défenseurs des droits de l'Homme, les organisations de la société civile, et autres.

L'ensemble du cours dure environ huit heures et contient les modules suivants :

- 1) Introduction
- 2) Consentement libre et éclairé
- 3) Confidentialité médicale et protection des données relatives à la santé
- 4) Protection de l'embryon et procréation
- 5) Fin de vie
- 6) Tests génétiques
- 7) Recherche biomédicale
- 8) Transplantation d'organes et de tissus humains

Le cours est disponible gratuitement après une simple inscription. Il est également possible de choisir de ne suivre qu'une partie du cours. Vous pouvez, par exemple, trouver les trois premiers modules sur les principes généraux, le consentement et la protection des données relatives à la santé, particulièrement pertinents dans la situation actuelle.

Pour plus d'informations sur le cours et sur les différentes versions linguistiques disponibles, vous êtes aimablement invités à consulter la page web dédiée

<https://www.coe.int/fr/web/bioethics/help-online-training-course>

And in English

Online course on “Key principles of Human Rights in Biomedicine” HELP

The current COVID-19 pandemic is creating extreme constraints on health care systems in all States. The increasing number of severely ill patients raises major ethical challenges that professionals and competent authorities have to address. Difficult decisions have to be taken concerning the society as a collective, and within the health care at an individual level. As emphasised by the Council of Europe Committee on Bioethics (DH-BIO) in its statement recalling the fundamental principles which must guide medical decisions and practices in the context of the current pandemic, it is essential that such decisions meet the fundamental requirement of respect for human dignity and that human rights are upheld to ensure that these situations do not increase existing vulnerabilities and do not lead to discrimination in the access to healthcare.

In this context, we would like to draw your attention to the online course on “Key principles of Human Rights in Biomedicine” developed by the Bioethics Unit and the HELP (Human Rights Education for Legal Professionals) Programme of the Council of Europe.

The course addresses legal and health professionals alike. It can also be used as a training material by health and law students, staff of national human rights institutions (Ombudsperson Offices), Human Rights defenders, civil society organisations, and others.

The entire course takes some eight hours to complete and contains the following modules:

- 1) Introduction
- 2) Free and Informed Consent
- 3) Medical Confidentiality and Protection of Health Related Data
- 4) Protection of the Embryo and Procreation
- 5) End of Life
- 6) Genetic Testing
- 7) Biomedical Research
- 8) Transplantation of Human Organs and Tissues

The course is freely available after simple registration. It is also possible to chose to follow only part of the course. You might for instance find the first three modules on general principles, consent and the protection of health related data particularly relevant in the current situation. The course is freely available after simple registration.

For further information on the course and on the different language versions available, you are kindly invited to consult the dedicated webpage <https://www.coe.int/en/web/bioethics/help-online-training-course>

Trois conséquences du coronavirus sur l'éthique des entreprises

Source : Site Web *LOST IN TRANSITION* Accélérateur d'éthique en entreprise



3 conséquences du coronavirus sur l'éthique des entreprises

« Le monde d'après », c'est maintenant ! Le Covid-19 impacte le monde entier par l'ampleur de sa crise sanitaire, économique et écologique. Quelles sont les conséquences du coronavirus sur l'éthique des entreprises ? RSE, transparence, résilience... Pourquoi, et surtout comment s'adapter au monde d'après ? Réponse en

Pour lire la suite : <https://lostintransition.fr/consequences-coronavirus-entreprises>

Article transmis par Mme Katia Beck de la CCI Alsace-Eurométropole, membre du Conseil de perfectionnement du CEERE.

Appel à communications

L'éthique à l'épreuve de la crise - Date limite le mercredi 10 juin 2020

L'éthique individuelle et collective, la responsabilité, la transparence, la déontologie, font l'objet de réflexions nombreuses et approfondies dans les sphères publique et privée depuis les années 1980. La transparence de la vie publique, la bioéthique, l'éthique environnementale, la responsabilité sociale des entreprises, le name and shame, la compliance etc... sont autant de concepts qui visent à intégrer une part d'éthique dans les comportements, par le biais de dispositions législatives ou réglementaires contraignantes mais aussi de soft law. De nouveaux champs de l'éthique sont découverts régulièrement, comme la responsabilité numérique, l'éthique de l'intelligence artificielle ou de la blockchain. Alors que l'éthique et le droit sont deux notions théoriquement bien distinctes, l'éthique a tendance à infuser les ordres juridiques, voire à devenir un objet d'étude juridique à part entière.

Pour en savoir plus cliquez !

Retenez dès à présent

Les propositions de contributions (qualités de l'auteur et résumé d'une dizaine de lignes) sont attendues à l'adresse suivante **au plus tard le 10 juin 2020** : Vanessa.Barbe@uphf.fr
Les contributions retenues feront l'objet de vidéos d'une quinzaine de minutes, lesquelles seront réunies sous le format d'un colloque virtuel, mis en ligne dans le courant du mois de juin 2020.

Retenez dès à présent

Summer Course: Ethics in Dementia Care (1-4 December 2020) - The Leuven Institute for Ireland in Europe Janseniusstraat 1 3000 Leuven, BELGIUM

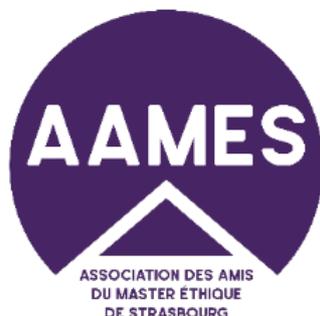
Due to the COVID-19 global public health crisis, the Summer Course: Ethics in Dementia Care (6th edition) has been postponed. The new dates are 1-4 December 2020. For more information, see the brochure linked below.

The number of persons with dementia will rise considerably in the years to come. The increasing prevalence of dementia and the treatment and care for people with dementia present a myriad of important ethical questions and responsibilities. What do we think of the quality of life of people with dementia and of their subsequent end of life? What are the opinions about vulnerability and dignity in case of dementia? What do we consider to be 'good care' and 'a good death' for persons with dementia?

The objective of the course is to foster exchanges on foundational, clinical-ethical and organisational-ethical approaches to dementia care. During the course, national and international experts will give presentations on various ethical topics in the domain of dementia care. Time will be provided for intensive discussion and interaction. [More details.](#)

L'AAMES

L'Association des Amis du Master Éthique de Strasbourg (AAMES)



L'AAMES a été créée le 4 avril 2013. Elle a pour objectif de promouvoir l'éthique et d'accompagner et de relayer des projets et actions concrètes liés à une démarche éthique.

Principales activités organisées par l'AAMES :

- **L'action du « Mois de l'Autre » dans les établissements scolaires** où l'AAMES apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées. Une action qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg.
 - L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».
- L'AAMES organise également des journées d'études, conférences, des visites guidées de musées ou de lieux de culte
- **En 2020 de nouvelles activités sont programmées :**
 - **Le concours littéraire « NOUVELLES ET(i)C ».** Organisation du concours littéraire « NOUVELLES ET(i)C » avec l'Espace de Réflexion Éthique du Grand Est ([EREGE](#)). *Informations à venir.*
 - **Un cycle de projections « Penser l'éthique par le cinéma documentaire »** à la Bibliothèque Nationale Universitaire ([BNU](#))

Et Retenez dès à présent la programmation d'un Colloque international à l'Université de Strasbourg dans le cadre d'un projet de partenariat entre l'Université de Strasbourg et des Universités colombiennes :

Sur le thème : « Quelles justes actions pour la construction de la paix et la réconciliation pour un peuple au sortir d'un conflit ? »

**Lundi 16 novembre et Mercredi 18 novembre 2020
à l'Université de Strasbourg**

Pendant deux journées, ce sujet sera exploré d'une façon pratique avec un regard croisé des expériences de la Colombie, du Rwanda, de la Nouvelle Calédonie et de l'Union européenne. Essentiellement, les chercheurs des universités colombiennes qui mènent depuis trois ans de recherches scientifiques sur le programme « *Reconstitution du tissu social dans les régions du post-conflit en Colombie* », nous feront part de leurs travaux. Leurs recherches qui s'ancrent dans le processus des accords de paix signés le 26 septembre 2016, entre le gouvernement du président Juan Manuel Santos et la guérilla de la Farc, s'intéressent principalement aux communautés rurales qui ont été affectées par les conflits armés dans les régions de Caldas, Sucre et du Chocó.

Programme à venir

Contact : ceere-aames@unistra.fr (adresse de l'AAMES) OU ceere@unistra.fr (le CEERE transmettra votre message à l'AAMES). Pour en savoir plus sur l'AAMES et ses activités cliquez sur le lien suivant : <http://ethique.unistra.fr/presentation/qui-sommes-nous/aames/>

Soutenez
l'éthique !

Soutenez l'éthique ! Soutenez-nous ! Et... payez moins d'impôts !



Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?

Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne

peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, une fondation partenariale de l'Université de Strasbourg, la *Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € disponibles pour nous soutenir, faites-nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an. Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don [en cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée vers l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex. Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

Directrice de
publication
Marie-Jo THIEL

Nous contacter
Tél. Secrétariat
+33 (0) 3.68.85.39.68
Tél. Direction
+33 (0) 3.68.85.39.52
ceere@unistra.fr

Divers



Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site ethique.unistra.fr Rubrique *Actualités en éthique*. Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de droite de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

AUTOUR DE VOUS des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques : envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ; envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@unistra.fr

Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à ceere@unistra.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau. Toute bonne volonté est bienvenue !